

Appel à partenariats stratégiques pour la transformation durable des chaînes d'approvisionnement dans les pays du Sud

Synergies entre acheteurs internationaux et le Groupe Agence Française de Développement

Pourquoi agir maintenant ?

L'économie globale est à un tournant. Face aux défis climatiques, environnementaux et sociaux, les entreprises internationales sont désormais en première ligne. Le respect de leurs engagements de décarbonation et la conformité aux nouvelles réglementations européennes — telles que la Directive sur le Devoir de Vigilance (CSDDD) ou le règlement contre la déforestation (EUDR) — ne sont plus des options, mais les piliers d'une **compétitivité responsable**.

Pourtant, la transformation ne peut se faire en silo. Pour sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement et assurer leur durabilité, **les acheteurs internationaux ont besoin de partenaires** qui connaissent le terrain, maîtrisent les risques et soutiennent l'innovation locale, de même que de solutions de financement à l'échelle. Ils ont aussi intérêt à travailler en **coalition avec leurs pairs**, pour développer des standards de durabilité pertinents et crédibles, développer des systèmes de traçabilité interopérables, adopter des approches territoriales, ou encore coordonner leurs démarches vis-à-vis des fournisseurs pour les inciter à se transformer.

Ce que vous y gagnez

C'est précisément l'ambition de l'initiative **Impact Trade Partnership (ITP)** : **soutenir les démarches de durabilité des acheteurs internationaux**, en les articulant avec **toute la palette d'outils du groupe AFD** dans les pays en développement et l'Outre-Mer français :

- **Financement de vos partenaires commerciaux via des prêts ou des garanties** - en direct pour les gros fournisseurs, et via des banques locales pour les PME et petits agriculteurs -, ou des **subventions pour de l'assistance technique**
- **Partenariat avec des coalitions d'acheteurs internationaux** et financement d'assistance technique pour améliorer les services rendus à leurs membres
- **Dialogue de politique publique** avec les Etats, ministères, agences, collectivités... et financement d'**assistance technique pour l'appui aux filières**, l'adaptation des cadres réglementaires, l'amélioration du climat des affaires, l'efficacité des douanes, les infrastructures de transport, etc.

Portée par le Groupe AFD ([Agence Française de Développement](#), [Proparco](#) et [Expertise France](#)), et mise en œuvre par Expertise France, l'initiative ITP est conçue pour articuler nos leviers financiers et techniques avec vos démarches de sourcing, en faveur des chaînes de valeur durables. Nous ne proposons pas un simple soutien financier ; nous vous offrons un **partenariat stratégique** pour :

- Structurer des solutions pérennes pour viser un effet systémique : traçabilité partagée, gouvernance inclusive des filières et renforcement des capacités des producteurs locaux.

- Renforcer la résilience de vos partenaires commerciaux grâce à l'expertise technique et au réseau d'acteurs publics et privés du groupe AFD.
- Co-financer des projets pilotes à fort potentiel d'impact, au-delà de la simple mise en conformité réglementaire (voir **Guichet ITP-Africa** ci-dessous).

Comment ça marche ?

Vous êtes une **entreprise** ou une **coalition d'entreprises** visant une transformation durable de vos chaînes d'approvisionnement ? Vous souhaitez transformer les contraintes réglementaires en opportunités de développement partagé dans les pays du Sud ?

Expertise France vous invite, à travers cet appel, à manifester votre intérêt pour co-construire les solutions de demain. Agissons ensemble pour une durabilité réelle, mesurable et partagée.

Envoyez-nous un email à ITP@expertisefrance.fr avec une brève description de votre activité et de votre intérêt pour ITP. Notre équipe vous recontacte sous 5 jours ouvrés.

Guichet ITP-Africa Co-financement de projets pilote en Afrique

Présentation du guichet

Expertise France va ouvrir en octobre 2026 un guichet de co-financement de projets pilote portés par des acheteurs internationaux.

Les financements accordés dans le cadre d'ITP Africa visent à produire des bénéfices collectifs et durables pour les acteurs économiques locaux et les écosystèmes concernés. Les projets doivent démontrer leur additionnalité, leur caractère non substituable aux investissements privés habituels des partenaires et leur capacité à générer des effets d'entraînement au-delà des entreprises directement impliquées. Les initiatives procurant un avantage commercial exclusif à un acteur privé ou finançant des obligations réglementaires relevant exclusivement de la responsabilité des entreprises ne pourront pas être retenues.

Ce que ITP apporte

Un cofinancement entre 150 000€ et 400 000€ sur la durée du projet.
Des experts terrain et institutionnels en Afrique
L'accès au réseau AFD / Proparco pour amplifier les résultats
Un dialogue et une mise en réseau entre acteurs privés engagés en faveur de chaînes de valeur durables

Votre contribution

Contribution financière égale ou supérieure à celle d'ITP
Votre expertise sectorielle et la connaissance de vos fournisseurs

	Votre volonté de déployer les solutions à l'échelle dans votre chaîne d'approvisionnement
Durée du projet	Un maximum de 18 mois, avec des jalons clairs et un reporting partagé
Nombre de projets	5 à 7
Zone d'action	Afrique, Madagascar, Comores et Maurice

Quels projets peut-on financer ensemble ?

Le guichet ITP-Africa est ouvert à toutes les filières à fort enjeu de durabilité : textile, agroalimentaire, cosmétique, minerais critiques, etc. Les projets pilote peuvent porter sur tout enjeu de développement et de durabilité des filières, en particulier :

- **Décarbonation** : pratiques agroécologiques, énergies renouvelables, efficacité énergétique dans la production.
- **Biodiversité et zéro déforestation** : gestion durable des sols et des ressources en eau, préservation des écosystèmes.
- **Conditions de travail** : santé, sécurité, salaire décent, droits des femmes et lutte contre le travail des enfants.
- **Structuration des fournisseurs** : organisation en coopératives, accès à la certification, renforcement de capacités.
- **Développement de filières** : mécanisation, industrialisation, formations
- **Traçabilité et transparence des filières** : cartographie de fournisseurs, outils numériques, processus d'audits sociaux et environnementaux.

Vous avez un projet et vous envisagez de postuler ?

Nous sommes à votre disposition pour discuter ouvertement de votre projet et de sa compatibilité avec les objectifs du guichet. Nous identifierons toute opportunité de synergies avec les activités du groupe AFD ou d'autres initiatives portées par des acheteurs internationaux.

Vous n'avez pas encore de projet défini ? Pas de problème.

Nous vous accompagnons dès à présent pour définir un projet adapté à vos priorités et en ligne avec les objectifs du guichet.

Envoyez un mail à ITP@expertisefrance.fr.

Qui peut proposer un projet au guichet ITP Africa ?

Le guichet est ouvert aux entreprises françaises et européennes qui :

- S'approvisionnent directement ou indirectement auprès de producteurs, agriculteurs, pêcheurs ou industriels, localisés en Afrique et/ou Madagascar, Comores et Maurice.
- Sont engagées dans une démarche RSE / durabilité ou souhaitent initier ce chantier dans leur chaîne de valeur.
- Sont prêtes à co-investir un montant au moins égal à la contribution demandée à ITP sur la durée du projet (maximum de 18 mois).

Sont notamment concernées :

- Toute entreprise européenne (marque, importateur, trader, distributeur...), quelle que soit sa taille, qui s'approvisionne en Afrique et/ou Madagascar, Comores et Maurice dans les filières textile, agroalimentaire, cosmétique, minerais critiques, etc.
- Les coalitions professionnelles incluant des entreprises européennes qui s'approvisionnent en Afrique et/ou Madagascar, Comores et Maurice dans les filières textile, agroalimentaire, cosmétique, minerais critiques, etc.

Comment proposer un projet ? 3 étapes simples

Étape	Ce que vous faites
1 — Prise de contact	Envoyez-nous un email à ITP@expertisefrance.fr avec une brève description de votre activité et de votre intérêt pour le guichet ITP Africa. Notre équipe vous recontacte sous 5 jours ouvrés.
2 — Construction du dossier	Avec notre soutien si besoin, vous préparez une note de 3 à 5 pages présentant : votre entreprise, votre chaîne d'approvisionnement concernée, le projet envisagé et votre plan de financement indicatif. (Le canevas type sera communiqué au moment du lancement de l'appel à projet)
3 — Sélection et lancement	Les dossiers sont examinés sous 6 semaines. En cas de sélection, un accord de partenariat est signé et le projet peut démarrer dans la foulée.

Contactez-nous

Une question ? Envie d'en savoir plus avant de postuler ? Notre équipe est disponible pour un premier échange informel, sans engagement.

Equipe ITP

Email : ITP@expertisefrance.fr



Le projet Impact Trade Partnership – Africa est financé par le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC).

Expertise France se réserve le droit de modifier ou d'annuler le présent appel à tout moment. La présente publication ne constitue pas un engagement de financement.